

PREFECTURE DE L'INDRE

Recueil n° Spécial du 18 juin 2010

"Peut être consulté en intégralité au bureau d'accueil de la préfecture et des sous-préfectures"

- *consultation possible des recueils et des actes administratifs sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre : www.indre.pref.gouv.fr*

Place de la Victoire et des Alliés
B.P. 583 - 36019 CHATEAUROUX Cedex
Tel : 02.54.29.50.00 - Fax: 02.54.34.10.08

Sommaire

COMMISSIONS - OBSERVATOIRES.....	3
2010-05-0103	3
Arrêté n° 2010-05-0103 du 12 mai 2010 - arrêté portant modification de la composition du CDNPS	3

Commissions - observatoires
2010-05-0103
2010-05-0103 du **12/05/2010**



PREFECTURE DE L'INDRE

SECRETARIAT GENERAL
Service de la coordination
et de l'évaluation des actions
de l'Etat dans le département

ARRETE n° 2010 - 05 - 103 du 12 mai 2010

Portant modification de la composition nominative de la commission départementale
de la nature, des paysages et des sites
(C.D.N.P.S.)

LE PREFET DE L'INDRE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles R 341-16 à R 341-25 ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification
de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 8,9 et 20 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au
fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales
interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2007-02-188 du 23 février 2007 portant composition de la
commission départementale de la nature, des paysages et des sites et les arrêtés modificatifs
du 1^{er} juillet et du 9 octobre 2009 ;

VU la proposition de membre suppléant présentée par la société Avenir par courrier en date
du 4 novembre 2009 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 : La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) se réunit en six formations. Elle est présidée par le préfet ou son représentant ayant rang de sous-préfet. Elle est composée de quatre collèges dans chacune des formations.

La CDNPS est composée ainsi qu'il suit :

I – Formation dite « de la Nature »**1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires)**

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : deux représentants
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Michel APPERT, conseiller général du canton Neuvy-St-Sépulcre	M. Michel BRUN, conseiller général du canton de Levroux
M. Jean-Louis SIMOULIN, conseiller général du canton de Saint-Gaultier	M. Michel DURANDEAU, conseiller général du canton de Châteauroux-Ouest
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire Coings
M. Jean-Marie LAMAMY, maire de RIVARENNES	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 - Collège de personnalités qualifiées (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Charles de la GUERRANDE, de l'union régionale de la propriété forestière	M. Henri d'USSEL, président du centre d'études techniques forestières de l'Indre
M. Pierre ROBIN de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Rolland GUILLANEUF de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Mme Aline CHERENCE, directrice du CPIE Brenne Pays d'Azay	Mme Claire HESLOUIS, animatrice nature au CPIE Brenne Pays d'Azay
M. Jean-Paul GIRAULT, de la Chambre d'agriculture	M. Bruno TARDIEU, de la Chambre d'agriculture

4 - Collège des personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvages ainsi que des milieux naturels : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Charles-Henri de PONCHALON, président de la fédération des chasseurs de l'Indre	Mlle Valérie GICQUEL, directrice de la fédération des chasseurs de l'Indre
M. Tony WILLIAMS, de la ligue pour la protection des oiseaux	M. Jacques TROTIGNON, de la ligue pour la protection des oiseaux
M. Michel PREVOST, secrétaire général et délégué départemental de l'Indre du conservatoire naturel de la région Centre	M. Renaud DOITRAND, responsable du développement territorial pour le Cher et l'Indre au conservatoire naturel de la région Centre
M. le président de l'association Indre Nature	M. Romuald DOHOGNE, de l'association Indre Nature

Lorsque la formation spécialisée dite « de la nature » se réunit en **instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000**, peuvent être invités, sans voix délibérative, et en fonction de l'ordre du jour, des représentants d'organismes consulaires et des activités présentes sur les sites, notamment agricoles, forestières, extractives, touristiques ou sportives :

- M. le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- M. le président de la Chambre d'agriculture de l'Indre, ou son représentant,
- M. le président du parc naturel régional de la Brenne, ou son représentant,
- M. le président du syndicat des exploitants piscicoles de la Brenne, ou son représentant,
- M. le président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant,
- M. le président de la fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles ou son représentant,
- M. le président des jeunes agriculteurs, ou son représentant,
- M. le président de la confédération paysanne, ou son représentant,
- M. le directeur départemental de l'office national des forêts, ou son représentant,
- M. le président de l'association des rivières de l'Indre, ou son représentant,
- M. le président du centre régional de la propriété forestière, ou son représentant,
- M. le président départemental de la propriété agricole, ou son représentant,
- M. le président du comité départemental de la randonnée pédestre, ou son représentant,
- M. le président du comité départemental de la fédération française de canoë-kayak, ou son représentant,
- M. le président du conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, ou son représentant,
- M. le général de corps d'armée, commandant la région Terre Nord Ouest, ou son représentant,
- M. le représentant des industries extractives, désigné par l'UNICEM.

Cette instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000 peut être élargie, en tant que de besoin.

II – Formation dite « des sites et paysages »**1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (cinq titulaires)**

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction régionale des affaires culturelles : deux représentants
- direction départementale des territoires : deux représentants

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Michel APPERT, conseiller général du canton Neuvy-St-Sépulcre M. Jean-Louis SIMOULIN, conseiller général du canton de Saint-Gaultier	M. Michel BRUN, conseiller général du canton de Levroux M. Michel DURANDEAU, conseiller général du canton de Châteauroux-Ouest
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre M. Jean-Marie LAMAMY, maire de RIVARENNES	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire Coings M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet
M. Jean-Louis CAMUS, président de la communauté de communes coeur de Brenne	M. Gérard MAYAUD, président du syndicat intercommunal d'électrification de la région d'Argenton

3 - Collège de personnalités qualifiées : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Bernard PEYRIOT, du parc naturel régional de la Brenne M. Rolland GUILLANEUF de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique M. Yves-Michel BUTIN, de l'association Indre Nature Mme Camille GUEDON, du CPIE Brenne Pays d'Azay M. Jean-Paul GIRAULT, de la Chambre d'agriculture	M. Jacques TISSIER du parc naturel régional de la Brenne M. Pierre ROBIN de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique M. Pierre BOYER, de l'association Indre Nature Mme Agnès JOURDIER, du CPIE Brenne Pays d'Azay M. Bruno TARDIEU, de la Chambre d'agriculture

4 - Collège de personnalités compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'architecture et d'environnement : (cinq titulaires, trois suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Alexandre MARTIN, architecte – directeur du CAUE 36	
Mme Pascale ALATIENNE, professeur d'histoire géographie au lycée Pierre et Marie Curie	M. Jean-Pierre SURRAULT, professeur d'histoire géographie, à la retraite
M. Rodolphe CHEMIERE, paysagiste conseil	
M René PECHERAT, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France	M. Jean-Marie SANDMANN, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France
M. Arnaud de MONTIGNY, délégué départemental de la fondation du patrimoine	M. Pierre REMERAND, de la Fondation du patrimoine

III – Formation dite « de la publicité »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (cinq titulaires)

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : deux représentants
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant
- direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Michel APPERT, conseiller général du canton Neuvy-St-Sépulcre	M. Michel BRUN, conseiller général du canton de Levroux
M. Jean-Louis SIMOULIN, conseiller général du canton de Saint-Gaultier	M. Michel DURANDEAU, conseiller général du canton de Châteauroux-Ouest
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire Coings
M. Jean-Marie LAMAMY, maire de RIVARENNES	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet
M. Alain PASQUER, président de la communauté de communes Brenne Val de Creuse	M. Jean-Paul THIBAUT, président de la communauté de communes Val de l'Indre-Brenne

3 - Collège de personnalités qualifiées : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M René PECHERAT, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France	M. Jean-Marie SANDMANN, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France
M. Arnaud de MONTIGNY, délégué départemental de la Fondation du patrimoine	M. Pierre REMERAND, de la Fondation du patrimoine
M. Alexandre MARTIN, architecte, directeur du CAUE 36	Mme Dany CHIAPPERO, du parc naturel régional de la Brenne
M. Jean-Paul GIRAUD, de la Chambre d'agriculture	M. Bruno TARDIEU, de la Chambre d'agriculture
Mme Anne-Marie DELLOYE, déléguée du comité « Vieilles Maisons Françaises »	Mme Laurence FRAISSIGNES, du comité « Vieilles Maisons Françaises »

4 - Collège de personnalités compétentes - professionnels représentant les entreprises de publicité et les fabricants d'enseignes (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Christophe HARMEY de la société C.B.S. Outdoor	M. Pascal MADELINE de la société C.B.S. Outdoor
M. Fabrice BREDEL, de la société Clear Channel France	M. Guy ROUET, de la société Clear Channel France
M. Yvon GUINET, de la société Avenir	M. Sébastien BIHAIS, de la société Avenir
M. Laurent VAUDOYER, de la société JCDECAUX	Mme Juliette NOUAÏLLE-DEGORCE, de la société JCDECAUX

Le maire de la commune intéressée par le projet, ou le président de l'établissement public intercommunal intéressé par le projet, est invité à siéger à la séance au cours de laquelle le projet est examiné, et a, sur celui-ci, voix délibérative.

IV – Formation dite « des carrières »**1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires)**

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : deux représentants
- direction départementale des territoires : un représentant
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Michel APPERT, conseiller général du canton Neuvy-St-Sépulcre	M. Michel BRUN, conseiller général du canton de Levroux
M. Jean-Louis SIMOULIN, conseiller général du canton de Saint-Gaultier	M. Michel DURANDEAU, conseiller général du canton de Châteauroux-Ouest
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire Coings
M. Jean-Marie LAMAMY, maire de RIVARENNES	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 – Collège des personnes qualifiées : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Patrick LEGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Bruno BARBEY, de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. Bruno TARDIEU, de la Chambre d'agriculture	M. Christian SOREL, du domaine de Bellevue à Baraize
M. Jean-Pierre FONBAUSTIER, de l'association Indre Nature	M. Thomas CHATTON, de l'association Indre Nature
M René PECHERAT, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France	M. Jean-Marie SANDMANN, de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France

4 – Collège des personnes compétentes (représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières : (trois titulaires, trois suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Exploitants de carrières	Exploitants de carrières
M. Michel KYRE, de la société CERATERA	M. Stéphane BORLET, du groupe MEAC SAS
M. Gérard DELAUNAY, de la société SACATRA	M. Hugues BERBEY, de la société TARMAC Granulats
Utilisateurs de matériaux de carrières	Utilisateurs de matériaux de carrières
M. André MERY, de la société SETEC	M. Daniel GALLAUD, des Ets GALLAUD

Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée, est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée, avec voix délibérative.

Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, Monsieur le directeur régional des affaires culturelles, et Monsieur le directeur départemental des territoires sont associés en permanence aux travaux de la commission, avec voix consultative.

L'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement, rapporteur devant la commission du projet examiné, siège sans pouvoir délibératif.

V – Formation dite « de la faune sauvage captive »**1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires, quatre suppléants)**

- direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : un représentant
- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : un représentant
- service des douanes, un représentant.

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Michel APPERT, conseiller général du canton Neuvy-St-Sépulcre	M. Michel BRUN, conseiller général du canton de Levroux
M. Jean-Louis SIMOULIN, conseiller général du canton de Saint-Gaultier	M. Michel DURANDEAU, conseiller général du canton de Châteauroux-Ouest
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire Coings
M. Jean-Marie LAMAMY, maire de RIVARENNES	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 – Collège des personnes qualifiées (représentants d'associations agréées dans le domaine de la protection de la nature et scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive) : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Romuald DOHOGNE, de l'association Indre Nature	M. Pierre BOYER, de l'association Indre Nature
M. Pierre ROBIN, de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Patrick LEGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. François BOURGUEMESTRE, de la fédération des chasseurs de l'Indre	M. Jérôme BERTON, de la fédération des chasseurs de l'Indre
M. Michel BINON, entomologiste, spécialiste des amphibiens, poissons et reptiles au Muséum des sciences naturelles d'Orléans	M. Patrick ROUX, éthologue au parc de la Haute Touche.

4 – Collège des personnes compétentes (responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques) : (quatre titulaires, trois suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Xavier LEGENDRE, docteur vétérinaire, directeur du parc de la Haute Touche	Mlle Katia ORTIZ, docteur vétérinaire au parc de la Haute Touche.
M. Yvonnick LECOIN, responsable animalerie des Ets JARDILAND	M. Jérémy FOUCHER, des Ets Jardiland.
Mme Monique BOISJOT, administrateur à la S.P.A.	Mme Cécile STRECKMAN, de la S.P.A.
M. Etienne BRUNET, spécialiste en psittacidés	-

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 2009-10-108 du 9 octobre 2009 est abrogé.

Article 3 : La durée du mandat des membres est de trois ans à compter de la date de l'arrêté.

Article 4 : Le secrétariat de la commission est assuré par le service de la coordination et de l'évaluation des actions de l'Etat dans le département.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres désignés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Pour le Préfet
et par délégation
signé : Philippe MALIZARD